



Pour les agneaux Clickzin® a une rémanence de 8 semaines et un délai d'attente de 7 jours seulement.

Complémenter les animaux avec des seaux minéraux enrichis en ail à une concentration de 5 %.

Passer les animaux au pédiluve avec du Zn pour renforcer l'espace interdigité.

**Traitement pour les parasites :** les antiparasitaires classiques (Sébacil®, Ectofly®, Spotinor®, Deltanil®) sont efficaces à condition d'être en contact avec les larves. Il est donc nécessaire de cureter le plus gros des asticots et d'utiliser une seringue pour envoyer le produit dans la lésion. Une fois les asticots morts et extraits, vous pouvez appliquer des cicatrisants et/ou antiseptiques. Des produits à base d'huile de Cade sont utilisables également avec effet répulsif et/ou cicatrisant.

Votre vétérinaire pourra vous aider à déterminer le protocole le plus adapté à votre élevage.

Même si cela présente des inconvénients, tondre plus tard reste possible. Mais attention toutefois à ne pas utiliser tout et n'importe quoi comme produit. Et une attention particulière est de rigueur pour les brebis en fin de gestation ou qui sont en lutte !



## TÉMOIGNAGE

«Mes brebis et agnelles mettent bas toutes mi-mai, je tonds habituellement en avril, mais à cause du virus, les tondeurs n'ont pas tondu pendant la période de confinement.

Pour pallier au problème des myiases, après chaque agnelage, je tonds le pourtour de la queue et de la vulve afin d'éliminer la laine sale. S'il y a des myiases, je nettoie avec de l'eau javellisée et met de l'insecticide autour de la vulve. Cela m'a permis de soigner une dizaine de brebis qui commençaient à être touchées».

**Stéphane Pype**, éleveur d'ovins dans l'Oise a dû s'adapter à la situation

## CONCLUSION

Durant cette situation exceptionnelle, les éleveurs ovins et les structures les accompagnant ont su s'adapter rapidement. Cependant, des zones d'ombres persistent, notamment pour les schémas de sélection, la continuité des contrats avec les grandes surfaces ou sur le nombre de clients en vente directe.

Merci à tous les éleveurs pour leur témoignage.

## Pour plus d'informations :

<b>Sabine Delmotte</b>	Réseau ovin - Institut de l'élevage - Chambre d'Agriculture de l'Aisne sabine.delmotte@aisne.chambagri.fr	06 13 84 06 44
<b>Claire Douine</b>	Chambre d'Agriculture de Normandie claire.douine@normandie.chambagri.fr	06 74 38 54 00
<b>Bertille Eridan</b>	Chambre d'Agriculture du Nord et du Pas-de-Calais bertille.eridan@npdc.chambagri.fr	06 40 71 83 96
<b>Stéphanie Sevry</b>	Chambre d'Agriculture de l'Oise et de la Somme stephanie.sevry@oise.chambagri.fr	06 37 05 04 28

Avec le financement du CASDAR, des Conseils régionaux des Hauts-de-France et de Normandie, des Conseils Départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.



Prix : 4 €

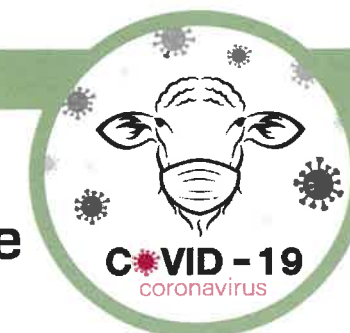
SETA - 08 20 25 51 04 - L801



BULLETIN DU RÉSEAU OVIN DE HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

## SPÉCIAL COVID-19

### La réactivité de l'élevage ovin, au coeur d'une situation exceptionnelle



L'annonce d'un confinement strict a été annoncée par le chef de l'Etat, le 16 mars 2020.

Dans le quotidien des élevages ovins, le COVID-19 a entraîné beaucoup de perturbations.

Très rapidement, des moyens ont été mis en place.

En effet, la commercialisation des agneaux, le contrôle de performance ou encore les chantiers de tontes ont été impactés.

Voici des témoignages d'éleveurs et de techniciens sur des adaptations à la situation.

## AGENDA

**14 mai :** formation aromathérapie en élevage ovin à Beaurainville (62) est reportée à une date ultérieure

**19 mai :** formation sur l'alimentation complète et fermière en élevage ovin à Arras (62) est reportée à une date ultérieure

**12 au 14 juin :** Terres en fête est reporté en juin 2021, à Tilloy-les-Moflaines (62)

**4 juillet :** journée du mouton à Neufchâtel-en-Bray (76) annulée. Si vous avez besoin de contacter un vendeur, appelez le 02 35 59 45 16

**4 au 7 septembre :** la Foire de La Capelle (02) est annulée.

**15 au 18 septembre :** SPACE est reporté du 14 au 17 septembre 2021, à Rennes (35)

**14 et 15 octobre :** journée technique ovine dans le Lot (46)

**6 novembre :** formation aromathérapie en élevage ovin à Sées (61)

**8 au 12 novembre :** SIMA à Paris reporté du 21 au 25 février 2021

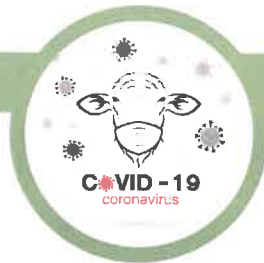
### Commercialisation des agneaux pendant la crise sanitaire de la Covid-19

Avec la crise sanitaire que nous vivons actuellement, les éleveurs ont dû adapter leur méthode de commercialisation. Certaines coopératives ont réussi à faire partir les agneaux à Pâques mais d'autres ont demandé de rationner les agneaux pour étaler les ventes.

D'autres éleveurs qui vendaient leurs animaux au cadran ont dû trouver de nouveaux débouchés avec la fermeture des marchés. Les éleveurs avec des circuits de vente directe ont vu, dans la première semaine, les demandes diminuer pour augmenter de manière significative lors du confinement. Certains éleveurs, avec des ventes à la ferme, ont préféré annuler les ventes, pour plus de sécurité. (Suite page 2)

## TÉMOIGNAGE

«La mise en place du confinement a très rapidement déstabilisé le marché de l'agneau. La situation était d'autant plus préoccupante que nous étions proches de Pâques. Nous avons immédiatement actionné toutes les mesures à notre disposition pour contenir cette crise. Sur le plan marketing, nous avons été largement appuyés par l'interprofession qui a permis de sensibiliser largement les consommateurs. Ces actions ont également eu des répercussions au niveau des GMS. Parallèlement, nous avons recherché d'autres débouchés, comme la congélation de carcasses pour la RHD. Un dossier a été déposé au niveau de la région. A l'approche de Pâques, nous avons fait le choix d'anticiper les abattages. C'était un coup de poker, car tous nos acheteurs se sont manifestés en moins d'une semaine. Au final, cela a été une réussite car tout le monde a joué le jeu. Les bouchers ont privilégié l'agneau français et se sont adaptés à la demande de familles confinées en proposant des morceaux plus petits tels que des demi-gigots ou des rôtis. Les consommateurs quant à eux étaient au rendez-vous. Depuis, nous sommes restés sur cette belle dynamique. Le marché se porte bien grâce à un parfait équilibre entre offre et demande, ce qui permet un maintien des prix. Il est difficile de prédire ce qui se passera demain, mais pour le moment, GMS et consommateurs semblent avoir pris conscience de la nécessité de privilégier l'approvisionnement local et les circuits-courts». **Thierry Vroman**, directeur de la coopérative les Bergers du Nord-Est.



## TÉMOIGNAGE



**C. Piaget**  
Éleveuse de 95 brebis majoritairement Suffolk en système herbager dans le Calvados

«Avant la crise sanitaire, les agneaux étaient vendus principalement au marché au cadran de Lieurey dans L'Éure et à des particuliers en tant que reproducteurs. Avec la crise sanitaire liée à la Covid-19, et la fermeture du marché au cadran, j'ai contacté la Chambre d'Agriculture qui m'a orientée vers les coopératives ou les supermarchés. J'ai choisi cette dernière solution et c'est un bon débouché. J'ai contacté la grande surface la plus proche de chez moi et j'ai pris contact avec un responsable du rayon boucherie. Nous avons discuté prix et qualité, et nous nous sommes mis d'accord. Au final, j'emmène les bêtes à l'abattoir et eux les récupèrent et les vendent. Ils nous payent au prix nécessaire pour que l'on puisse en vivre. Pour déterminer ce prix, nous avons compté combien nous coûtent, en moyenne, nos agneaux par an et nous avons gardé une petite marge pour rémunérer aussi le temps de transport pour l'abattoir. J'étais étonné qu'ils prennent en charge les frais d'abattage et c'est même eux qui m'ont conseillé de prendre en compte le temps de transport pour l'abattoir. Comme nous n'avons plus d'abattoir dans le Calvados, nous sommes obligés d'emmener nos animaux à l'abattoir du Trait (ATHOR) en Seine-Maritime et cela prend du temps. C'est l'inconvénient de ce débouché.

Pour le moment, nous avons vendu 10 agneaux par ce biais mais le partenariat continu avec au minimum 2 agneaux par semaine. C'est le minimum qu'ils puissent nous assurer, après cela peut être plus s'ils arrivent à faire des commandes groupées avec d'autres magasins de la même enseigne. Ce n'était pas un gros marché à prendre, mais nous ne sommes pas arrivés au bon moment. Il aurait fallu que l'on se manifeste avant Pâques et nous les avons contactés à peine une semaine avant. Ce qui était trop tard car ils avaient déjà le nombre d'agneaux suffisant pour vendre pour Pâques. Nous sommes vraiment arrivés dans la fin de la grosse période de vente. Ils voulaient des agneaux bien faits et de la viande de bonne qualité. Ils n'ont pas de limite de poids du moment que la qualité est présente.

Au départ, nous avions des doutes sur les supermarchés et au final ils tiennent bien leurs engagements, du moins l'enseigne avec qui nous travaillons. Avec ce nouveau débouché, nous avons l'assurance du prix. C'est le gros avantage de ce débouché. Contrairement au marché au cadran où c'est un peu un coup de poker : une fois on est très content car on a bien vendu et la fois d'après les prix se sont écroulés et on repart avec, ou rien, ou un tout petit chèque. C'est bien que la Chambre d'Agriculture nous aient montré ce chemin là car de moi-même, et sans la crise, je ne les aurais pas démarchés. Et cela nous ouvre d'autres portes car ils achètent aussi du bovin et nous en faisons aussi. Par la suite, cela pourrait être un autre débouché pour nos bovins».

## Comment s'est déroulé le contrôle de performance en France et dans les Hauts-de-France pendant le COVID-19 ?

En France, sur 78 structures interrogées, seulement 29 ont continué à effectuer normalement le contrôle de performance chez les éleveurs et 47 ont totalement arrêté d'aller chez les éleveurs. Cependant, sur ces 47 structures, 44 ont proposé aux éleveurs de venir prendre la bascule du technicien pour faire leurs pesées (dans la mesure du possible). Le contrôle de performance a quand même pu continuer.

Concernant les Hauts-de-France, seul le département de l'Oise a continué de faire les pesées chez les éleveurs. La Chambre d'Agriculture du Nord et du Pas-de-Calais avait mis à disposition la balance de la technicienne, mais faute de l'emplacement de chacun, aucun éleveur n'est venu la chercher, ils se sont débrouillés entre eux, ou on même fait l'acquisition d'une balance personnelle.

Concernant l'Aisne, la balance était à disposition des éleveurs, ils pouvaient venir la chercher, peser chez eux, et la déposer chez l'agent de pesée, entièrement désinfectée.

### Quand dois-je peser mes agneaux ?

CALENDRIER DE PESÉE					
Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
1	1	1	1	1	
2	2	2	2	2	
3	3	3	3	3	
4	4	4	4	4	
5	5	5	5	5	
6	6	6	6	6	
7	7	7	7	7	
8	8	8	8	8	
9	9	9	9	9	
10	10	10	10	10	
11	11	11	11	11	
12	12	12	12	12	
13	13	13	13	13	
14	14	14	14	14	
15	15	15	15	15	
16	16	16	16	16	
17	17	17	17	17	
18	18	18	18	18	
19	19	19	19	19	
20	20	20	20	20	
21	21	21	21	21	
22	22	22	22	22	
23	23	23	23	23	
24	24	24	24	24	
25	25	25	25	25	
26	26	26	26	26	
27	27	27	27	27	
28	28	28	28	28	
29	29	29	29	29	
30	30	30	30	30	
31	31	31	31	31	

### Exemple d'agneaux nés mi-février

Pour la première pesée, tous les agneaux du lot que vous allez peser doivent être entre 21 et 44 jours strict. Il faut que vous preniez la date à laquelle votre premier agneau est né, puis vous comptez environ 6 semaines, le plus vieux du lot aura alors 44 jours cela vous donnera votre date maximum à laquelle peser.

Pour la deuxième pesée, elle doit intervenir 6 semaines après la première, les agneaux doivent avoir entre 59 et 92 jours. Cependant, chose importante à savoir, lorsque vous choisissez un jour dans la semaine, par exemple le jeudi, il faut toujours prendre le même jour pour que l'agneau soit pesé à intervalle régulier. C'est environ 42 jours après la première pesée (entre 38 et 46 jours).



## TÉMOIGNAGE



**Sébastien Delval**

Nouvel éleveur en race Sufflok pour la sélection et nouvel adhérent au contrôle de performance dans le Nord

«Pour mes premières pesées, j'ai fait appel à la technicienne de la Chambre d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais. Tout était calé, cependant, il y a eu le confinement national. J'ai appelé la technicienne qui devait venir à la maison pour lui demander si je pouvais utiliser la balance de mon exploitation. Et c'était d'accord. La technicienne m'a bien accompagné et rassuré sur les pratiques à effectuer. Elle m'a envoyé le plan du berceau pour peser les agneaux, ainsi qu'un calendrier avec toutes les dates à respecter. En plus, toutes les trois semaines, j'ai eu un mail me rappelant qu'il fallait que je pèse mes agneaux. Tout s'est bien déroulé !»

Pour plus d'information n'hésitez pas à consulter le site de l'institut de l'élevage : [http://idele.fr/no\\_cache/recherche/publication/idelesol/recommends/covid-19-contrôle-de-performance-ovins-allaitants.html](http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesol/recommends/covid-19-contrôle-de-performance-ovins-allaitants.html)

## Comment bien gérer le décalage de la tonte ?

En cette période un peu compliquée, la tonte des ovins a dû être décalée à cause du confinement. Les tondeurs n'ont pas tous pu ou voulu se déplacer sur les exploitations.

Voici quelques astuces pour que le décalage de la tonte se passe le mieux possible.

### Pourquoi est-il important de tondre les ovins pour leur bien-être ?

La laine des moutons est une fibre qui pousse en continu. Elle protège donc le mouton contre les agressions de l'hiver mais devient gênante et encombrante pour l'animal quand viennent les beaux jours. Épaisse, la laine est pleine de débris de paille, de foin, de grains et de parasites. Elle est humide et peut même parfois moisir. Il est donc indispensable de tondre une fois par an. Avec la tonte, les bêtes sont plus propres, plus légères ce qui est bénéfique pour le dynamisme des animaux et aussi pour la stimulation de l'appétit.

Selon la race, la région, et le système d'élevage, la date de la tonte peut varier sur l'année mais en France la période de tonte intervient le plus souvent durant les mois d'avril-mai, avant ou pendant la mise à l'herbe. Au-dessus de 25°, le mouton recherche l'ombre et mange beaucoup moins. En été, les ovins se portent mieux avec moins de laine mais attention, le mieux est qu'ils soient recouverts un minimum de laine pour se protéger du soleil.

Au-dessous de 10°, le mouton n'a pas froid même fraîchement tondu à condition qu'il ne soit pas mouillé ou en plein vent.

### Le report de tonte à cause du confinement

Les brebis qui sont restées en laine vont malheureusement être beaucoup plus sensibles aux deux myiases qui sévissent d'ordinaire : Wohlfahrtia magnifica et Lucilia sericata.

Pour pallier à cela, vous pouvez vous-même tondre le pourtour de la queue et de la vulve afin d'éliminer la laine souillée. Cela permet aussi aux béliers d'avoir une meilleure performance si vous êtes en période de lutte.



### Plusieurs conseils d'un vétérinaire

**Prévention sanitaire :** traiter les affections et lésions des pieds, soigner les plaies et blessures à la tête des béliers, rentrer les brebis 24 h à la pose et déposer des éponges ou pulvériser une solution insectifuge ou insecticide à base de Deltaméthrine (ex : Butox®).

**Prévention médicale :** il est conseillé d'alterner les familles de molécules afin d'éviter l'apparition de résistances chez les mouches.

Par exemple pour les myiases : utiliser un insecticide en début de saison (de la mise à l'herbe à début juin), puis à partir de 3 semaines après la tonte et le plus rapidement possible, appliquer un produit anti myiases (ex : Clik®) jusqu'à la fin de la saison. Attention, ne pas traiter pendant de fortes pluies ou lorsque de telles conditions sont attendues car il pourrait en résulter une diminution de la durée de protection.

Ce dernier produit a une rémanence de 16 semaines pour Lucilia sericata et seulement 3 sur Wohlfahrtia magnifica. Attention, il y a un délai d'attente de 40 jours. Il coûte environ 1.5 €/brebis.